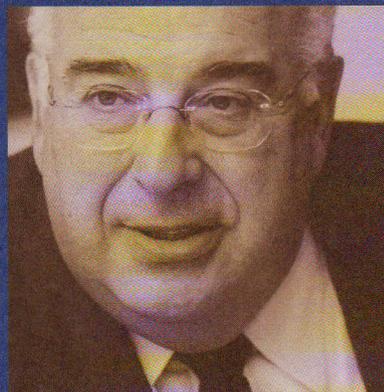


# patrimoine

MIEUX PLANIFIER... MIEUX VIVRE

## ANDRÉ BÉRARD LÈGUE UNE PARTIE DE SON HÉRITAGE À L'UDEM LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA BANQUE NATIONALE VEUT CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR



*André Bérard accordait tout récemment une entrevue au journal Forum, l'hebdomadaire de l'Université de Montréal.*

*Voici le texte de cette entrevue qui met en lumière le dynamisme et la grande générosité de ce philanthrope averti.*

*En joignant la parole au geste, il accepte de témoigner pour faire connaître les dons planifiés.*

*Monsieur Bérard, tous les membres et amis de l'Université de Montréal vous disent merci.*

À son décès, une partie de l'héritage du président du conseil d'administration de la Banque nationale, André Bérard, sera versée à l'Université de Montréal. «J'ai pris cette décision il y a quelques mois et cela m'a procuré une grande satisfaction», affirme le banquier de 63 ans dans une entrevue accordée à Forum.

Un an, jour pour jour après son décès et chaque année par la suite, l'Institut de cardiologie et Centraide du Grand Montréal seront également bénéficiaires à parts égales de la fortune de l'homme d'affaires, avec ses trois enfants, Patrick, Patricia et Mélanie, et éventuellement ses petits enfants. Au décès du dernier membre de la deuxième génération, le solde sera divisé entre les trois organismes.

«M. Bérard nous a communiqué ses intentions et nous en sommes très honorés», affirme Chantal Thomas, directrice de la division des dons majeurs et planifiés du Fonds de développement de l'Université de Montréal.

Le type de philanthropie choisi par M. Bérard est encore peu commun chez les francophones, mais il est pratique courante aux États-Unis et au Canada anglais. «L'Université de Montréal reçoit des legs testamentaires depuis de nombreuses années, cependant, nous avons adopté une approche plus proactive depuis une dizaine d'années», précise Chantal Thomas. Actuellement, quelques centaines de personnes ont explicitement fait connaître leur intention de faire un don posthume à l'Université. On estime que plusieurs autres l'ont fait, mais qu'elles ont choisi de demeurer discrètes quant à leur legs. Nous recevons d'ailleurs souvent des legs qui n'étaient pas annoncés. Plusieurs personnes qui nous confirment leurs dons testamentaires, affirme Mme Thomas, se disent très heureuses d'avoir pris leur décision. Elles acceptent souvent d'en parler quand elles comprennent la portée de leur témoignage pour la cause qu'elles veulent soutenir. De plus, elles ont compris qu'elles ont avantage à demander conseil pour optimiser leur geste.

# ANDRÉ BÉRARD LÈGUE UNE PARTIE DE SON HÉRITAGE À L'UDEM

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA BANQUE NATIONALE VEUT CONTRIBUER AU SAVOIR SUITE

La formule privilégiée par M. Bérard s'appuie sur la création d'un capital dont les intérêts pourront être touchés sur une longue période. Les bénéficiaires recevront un montant annuel.

### «C'EST VISCÉRAL !»

Considéré par la revue Commerce en avril dernier comme l'un des 20 hommes les plus influents du Québec, M. Bérard a sensiblement ralenti son rythme de travail depuis sa retraite comme chef de la direction de la Banque nationale en mai 2002. Mais ses postes d'administrateur au sein d'une quinzaine d'entreprises dont Noranda, le Groupe Saputo, BCE et Canam Manac, l'occupent à temps plein. «J'ai toujours été un gros travailleur», confesse-t-il de sa voix de baryton.

Banquier de carrière, M. Bérard est un «self-made man». Aîné d'une famille de cinq enfants, il a grandi dans la Petite patrie où il a fait les 400 coups avec ses copains lorsqu'il était adolescent. Très jeune, il livre du «Kik Cola» et occupe différents emplois, en rêvant de devenir bactériologiste. À la mort de son père, un machiniste de Northern Telecom, il a 18 ans. Il renonce aux études pour devenir soutien de famille. Rapidement, il passe de «commis de collection» à la Banque provinciale à directeur de succursale. Puis, il saute sur toutes les occasions qui s'offrent à lui. Il grandit littéralement au même rythme que la banque qui l'a embauché en 1958. Dès 1972, il devient directeur adjoint aux crédits internationaux de ce qui est devenu la Banque nationale. Quelques mois plus tard, il est chef du secteur international.

En juillet 1984, il est nommé premier vice-président exécutif, affaires bancaires, ce qui l'amène à diriger toutes les opérations du réseau de la Banque, tant au Canada qu'à l'étranger. Deux ans plus tard, il est promu président et chef des opérations, poste qu'il occupe de 1989 à 2002.

M. Bérard ne cache pas qu'il a eu de la chance. «La société québécoise a été extrêmement généreuse à mon égard. J'ai fait une carrière dont je suis fier. Je crois qu'il est temps pour moi de rendre une partie de ce que j'ai reçu. Je ne comprends pas qu'on fasse autrement. C'est viscéral.»

### POURQUOI L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL ?

Ce n'est pas la première fois que M. Bérard agit en philanthrope. Il a présidé plusieurs campagnes de financement au cours de sa carrière, dont celle du Fonds de recherches de l'Institut de cardiologie de Montréal. Il fait aussi partie de nombreux organismes comme la Chambre de commerce du Québec et la Jeune chambre de commerce de Montréal. Il possède deux doctorats honorifiques : un de l'Université d'Ottawa et un de HEC Montréal.

L'Université de Montréal s'est imposée comme bénéficiaire de son patrimoine. «Je crois qu'une

collectivité évolue lorsqu'elle s'appuie sur trois choses : le savoir, l'entraide et la santé. J'ai choisi l'Université de Montréal, Centraide et l'Institut de cardiologie pour incarner ces trois thèmes. Je ne prétends pas détenir la vérité à ce sujet. Quelqu'un d'autre peut avoir une autre vision.»

M. Bérard a accepté l'invitation de Chantal Thomas de rendre publique sa décision généreuse. Il s'exprimera notamment, les 15 octobre et 5 novembre prochains, à l'occasion de causeries livrées à des personnalités du monde des affaires qui pourraient être tentées d'imiter son geste. «J'ai envie de leur dire ce que j'ai fait et pourquoi, résume-t-il. Ma façon à moi de retourner quelques biens à cette société, c'est d'offrir une partie de mon héritage à des organismes auxquels je crois. Si ça peut donner l'exemple à d'autres, tant mieux!»

Pour le Fonds de développement, le témoignage et la participation de M. Bérard créent une belle occasion de faire connaître le secteur des dons planifiés, lequel ne fait pas souvent la manchette. Ils sont aussi représentatifs d'une évolution dans les habitudes philanthropiques. «Il ne faut pas croire que le don testamentaire est un sujet gênant, affirme Chantal Thomas. Les donateurs sont généralement soulagés, heureux de leur décision. Ils nous le disent. Mais chez les francophones, c'est relativement nouveau. Heureusement, les choses changent.»

Mathieu-Robert Sauvé

Photo de M. Bérard : Bernard Lambert